



Section Prévention et
Relations communautaires

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

Semaine de la prévention de la criminalité 2007

Boisbriand, le 30 octobre 2007. - La Semaine de la prévention de la criminalité se tiendra du 4 au 10 novembre 2007. Pour une quatrième année consécutive, le thème "***Je choisis un bon gang***" est maintenu. Étant donné l'importance de prévenir l'adhésion des jeunes aux gangs de rue ou aux groupes criminalisés, le Ministère de la sécurité publique et les divers corps de police se joignent aux partenaires pour réaliser des activités en lien avec ce thème, et mettent en valeur les actions qui sont réalisées sur le terrain tout au long de l'année.

La semaine de la prévention de la criminalité vise plusieurs objectifs :

- **Sensibiliser** la population à l'importance de la prévention sous différentes formes (primaire, secondaire et tertiaire)
- **Inciter** la population et les partenaires à y participer, par des activités diverses
- **Encourager** les partenaires à agir ensemble sur le terrain pour maintenir ou réinstaurer un climat de sécurité dans leur environnement respectif.

C'est donc avec beaucoup de fierté que les policiers de la région se joignent aux partenaires pour mettre en place, lors de cette semaine, des activités de prévention qui sensibiliseront les jeunes sur l'importance de choisir un bon gang, ou celle de faire les bons choix dès l'enfance, afin d'éviter de se faire influencer par les amis vers des activités d'incivilités ou de nuisances.

Des activités de prévention rejoignant **les jeunes en général** sont prévues : des rencontres avec les jeunes de 6^e année et du secondaire, où ils auront la chance de rencontrer les policiers et de recevoir des articles qui leur rappelleront d'agir de façon responsable. Plusieurs écoles de la région ont déjà créé un comité de sécurité scolaire pour qui la priorité consiste, notamment, en la prévention du crime et la sécurité en milieu scolaire.

La prévention qui vise **les jeunes à risque** est une priorité des municipalités et des Maisons de jeunes : en effet, les programmes de prévention d'étudiants qui patrouillent les endroits ciblés durant la période estivale en partenariat avec les policiers et la présence des intervenants de milieux ont démontré qu'une des pistes de solutions consiste à être avec les jeunes, dans leurs milieux de vie, et interagir avec eux, afin de les responsabiliser. Les municipalités, par leur programme d'entretien des parcs et de nettoyage rapide des graffitis, participent grandement à la prévention de la criminalité.

La prévention ciblant **les jeunes en difficulté**, représente les actions visant à empêcher que le phénomène des jeunes qui vivent des problèmes multiples s'amplifie, se transforme ou dégénère. Il s'agit d'empêcher que leurs difficultés ne se décuplent, par l'application de la Loi sur la protection de la jeunesse, ou l'intervention rapide des policiers-jeunesse en vertu de la Loi sur le système de justice pénale pour adolescent, en concertation avec des programmes de sensibilisation, de prévention du décrochage scolaire, des toxicomanies et des comportements violents. Nous croyons que la complexité de la problématique des jeunes en difficulté commande une action qui s'adresse aux jeunes, mais qui tient également compte de leur environnement, leur famille, de l'école, des amis et de la communauté.

Selon de récentes études, les jeunes à risque de développer des difficultés, sont ceux qui :

- démontrent une faible estime d'eux-mêmes
- détiennent peu de contrôle d'eux-mêmes
- ne ressentent aucun sentiment d'appartenance
- ne font pas l'objet de supervision parentale
- sont socio-économiquement défavorisés
- fournissent une faible performance scolaire
- ont peu d'opportunités sociales et économiques
- côtoient des adultes ayant une mauvaise influence

Les pistes de solutions à poursuivre : l'action intersectorielle, la concertation, l'analyse et l'état de la situation, favoriser l'implantation d'agents de liaison entre ces jeunes et le réseau (travailleurs de rue) et la mise en place d'actions locales, la valorisation des petits gestes de nos jeunes et parfois, faut-il le rappeler, l'application des lois et règlements municipaux.

Nous invitons les parents à contacter le bureau de la prévention et des relations communautaires de la **Régie intermunicipale de police Thérèse-De Blainville**, au **450-435-2421, poste 3501**, pour en connaître plus sur le sujet ou les ressources-jeunesses de leurs secteurs.

Source :

Sergent Martin Charron, section Prévention et relations communautaires
Régie intermunicipale Thérèse-De Blainville